



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Marennnes-Hiers-Brouage

Autres communes : Moëze

R500

Appellation : Citadelle

Monument(s)

Appellation : Citadelle

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 12/02/1886

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.